



**Le Ministre des finances Louis Paul Motaze, par décision n°20/1470/D/ Minfi/SG/DGB/DPB/CSS/ND, met à la disposition de l'agent comptable de l'Assemblée nationale du Cameroun, la somme de 4 197 000 000 de FCFA toutes taxes comprises pour les primes et l'achat des véhicules de fonction des nouveaux députés.**

**« Cette somme représente «les primes accordées aux députés nouvellement élus, pour l'achat de véhicules de fonction et d'équipements divers»,** indique la décision de l'argentier national/

Rappelons que les députés camerounais ont de nombreux avantages; En effet, en début de chaque mandature, les 180 députés doivent recevoir chacun les frais de mandat qui s'élèvent à 10 millions de francs Cfa.

En plus de cet argent, les élus ont droit à un crédit automobile non remboursable qui est de 8 millions FCFA. Pour les députés qui font partie du bureau exécutif de l'Assemblée nationale, le crédit automobile est quatre à cinq fois plus important que celui des députés sans charge. Soit une somme comprise entre 40 et 50 millions de francs Cfa.

Le président de l'Assemblée nationale a droit à 60 millions de Francs Cfa pour cinq ans. Comme pour tout travail, les députés ont un salaire mensuel. Qu'ils soient en session ou non.

Un député perçoit 850 000 francs Cfa de salaire brut à la fin du mois, d'après la fiche de paie d'un député de la huitième législature. Plus de 9 millions de FCFA par député au bout d'une année L'Assemblée nationale donne 1,2 million de FCFA à chaque député en guise de prime de session. Pour une année, trois sessions ordinaires sont prévues. Pour ce qui est de la session ordinaire de plein droit qui s'est ouverte mardi dernier, certains députés ont déjà déchargé cet argent au troisième étage de l'Assemblée nationale où se trouve le service financier du palais de verre de Ngoa-Ekellé.

Par ailleurs, chaque année, les députés reçoivent de l'argent pour financer les micros projets dans leurs circonscriptions. Soit 8 millions de francs Cfa par député. Au bout de son mandat, un député encaisse donc 40 millions de FCFA. De l'argent qui doit profiter aux populations. En plus de cela, les députés ont droit à des avantages autres que pécuniaires